

Livret d'accueil du stagiaire

Bienvenue en formation

Année 2026



Adèle ASSOCIATION 
DE GLAUBITZ
.....
FORMATION
.....

**Adèle de Glaubitz
Formation**

76 avenue du Neuhof
67100 Strasbourg
03 88 21 10 40

formation@glaubitz.fr
www.glaubitz.fr

Sommaire

| | |
|--|----|
| Introduction | 3 |
| Présentation de l'organisme de formation Adèle de Glaubitz Formation | 4 |
| 1. L'Association Adèle de Glaubitz | 4 |
| 2. Adèle de Glaubitz Formation | 4 |
| Notre offre de formation..... | 5 |
| 1. Nos domaines de compétences..... | 5 |
| 2. La supervision des pratiques professionnelles | 6 |
| 3. Format et organisation des formations | 6 |
| Fonctionnement pédagogique | 6 |
| 1. Une équipe de formateur qualifiée | 6 |
| 2. Moyens pédagogiques et outils mobilisés | 7 |
| 3. Modalités d'accompagnement | 7 |
| Cadre réglementaire et qualité | 8 |
| 1. Champ réglementaire de la formation professionnelle | 8 |
| 2. Contenu de nos actions de formation..... | 8 |
| 3. Prévention de rupture de parcours | 9 |
| 4. Suivi des actions de formation | 9 |
| 5. Evaluations | 9 |
| 6. Attestation de suivi de formation | 10 |
| Informations pratiques | 10 |
| 1. Lieux et logistique des formations..... | 10 |
| 2. Les modalités du distanciel | 12 |
| 3. Accessibilité aux personnes en situation de handicap..... | 12 |
| Données administratives et contacts..... | 13 |
| Règlement intérieur/Attitude du stagiaire..... | 14 |
| Protection de vos données..... | 15 |
| Liste des formateurs..... | 16 |



La formation au
service de
l'accompagnement

Introduction

Madame, Monsieur, soyez les bienvenus,

Depuis de nombreuses années, l'Association Adèle de Glaubitz s'adapte aux nouvelles réalités du secteur social et médico-social en mutation. La singularité, la diversité et la complexité des situations des personnes accompagnées au sein des établissements, nous obligent à spécialiser l'action et nous engageant à développer continuellement de nouvelles compétences. C'est dans ce contexte, que l'organisme de formation se mobilise et vous propose un panel de formations en faisant appel à de multiples savoirs théoriques et pratiques.

L'organisme de formation s'inscrit dans le projet stratégique de l'Association Adèle de Glaubitz : une dynamique collective, une ambition à partager et une volonté d'agir au service des personnes les plus vulnérables.

Il se donne pour objectif de promouvoir le développement des savoirs et des compétences professionnelles, ainsi que la créativité et l'innovation dans le champ de l'action sociale et médico-sociale.

La direction de l'Association Adèle de Glaubitz est engagée dans une démarche qualité, visant une pédagogie et une organisation en parfaite adéquation avec vos attentes. Nous attendons de votre part une réelle implication dans les travaux demandés, de vous inscrire dans le respect du règlement intérieur.

L'organisme de formation a été **certifié Qualiopi en novembre 2021**, et son maintien a été attesté en juillet 2024 au titre de la catégorie d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION.

Ce livret a été conçu pour vous donner quelques repères dans le cadre de votre formation professionnelle au sein de l'organisme de formation.

Notre équipe est complétée par un référent « handicap » qui répondra à toutes les questions des personnes stagiaires en situation de handicap.

Nous vous remercions de votre confiance pour vous former au sein de l'organisme de formation de l'Association Adèle de Glaubitz.

Bonne formation !

Céline ROSSI, Directrice générale

Présentation de l'organisme de formation Adèle de Glaubitz Formation

1. L'Association Adèle de Glaubitz

L'Association Adèle de Glaubitz est une association de droit local, sans but lucratif et inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg, depuis 1992.

Depuis plus de 30 ans, l'Association Adèle de Glaubitz développe des programmes complexes et innove dans les domaines des déficiences intellectuelles et sensorielles, de l'autisme, du polyhandicap, des handicaps rares, de la grande dépendance et de la protection de l'enfance.

Elle est un acteur majeur de l'action sociale et médico-sociale en Alsace. Forte de ses valeurs, son projet vise l'accompagnement de personnes, en mettant en œuvre les actes thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques les plus pertinents. Elle est engagée dans un processus d'innovation, en impulsant une dynamique dans l'esprit de l'œuvre héritée et sur la base des réalités nouvelles. Avec 41 établissements et services répartis sur le territoire alsacien, l'Association accompagne au quotidien 2000 enfants, adultes et personnes âgées en situation de handicap, en grande dépendance ou en protection de l'enfance.

Depuis 2012, l'Association Adèle de Glaubitz propose une offre de formation destinée à tous les professionnels du secteur de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire

2. Adèle de Glaubitz Formation

Reconnaître et accompagner la personne dans sa singularité, son histoire de vie, ses capacités et son projet, est une posture importante pour tous les professionnels du secteur.

D'autres objectifs sont essentiels, tels que la promotion de la qualité de vie et du bien-être de la personne, le développement de ses potentialités, des apprentissages, de l'autonomie, de l'inclusion sociale et professionnelle...

La diversification de l'offre sociale et médico-sociale s'inscrit dans cette perspective et prend ainsi tout son sens en offrant de nouvelles modalités d'accompagnement. Le développement des compétences professionnelles, conjugué aux multiples talents et à la créativité, permettent de diversifier les modes d'accompagnement au service des personnes accueillies.

La mise en œuvre d'un accompagnement de qualité implique nécessairement le développement et l'actualisation des compétences professionnelles, en fonction de l'avancée des savoirs et des techniques.

En d'autres termes, l'inscription des équipes pluridisciplinaires dans une dynamique de progrès et de développement des compétences, contribue à la réalisation d'actes éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques de qualité tout en maintenant la dimension humaine, au cœur de nos métiers. L'organisme de formation propose une offre de formation destinée à tous les professionnels investis dans l'action sociale, médico-sociale et sanitaire.

Notre organisme forme depuis des années des hommes et des femmes, professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social, travaillant aux seins de structures ou d'associations, en libéral..., dans la région du Grand Est et au-delà sur demande spécifique en intra-établissement.

Exemple de secteurs d'activité : Petite enfance, IME, Foyers de vie pour personnes handicapées : FHTH, FAS, FAM, MAS, ESAT, Entreprises adaptées, Services à la personne, Centres Hospitaliers, EHPAD...

Notre offre de formation

1. Nos domaines de compétences

Adèle de Glaubitz Formation propose une offre diversifiée formations spécialisées, tenant compte des avancées théoriques et pratiques les plus récentes et répondant à des préoccupations du quotidien.

Les programmes de l'organisme de formation sont basés sur la connaissance des besoins repérés dans les secteurs du médico-social, du social et du sanitaire, ainsi que de nos établissements, notamment dans les domaines suivants :

- **TSA et autres Troubles du neurodéveloppement**
- **Handicaps et situations complexes**
- **Accompagnements et interventions spécialisés**
- **Approches sensorielles et relationnelles**
- **Protection de l'enfance**
- **Pratiques et postures professionnelles**
- **Equipes et management**
- **Supervision : renforcer les pratiques professionnelles**

Depuis sa création, l'organisme a formé plus de 7 500 professionnels de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire.

2. La supervision des pratiques professionnelles

En complément des actions de formation, Adèle de Glaubitz Formation propose un accompagnement des équipes par la supervision des pratiques professionnelles. La supervision offre aux équipes un espace d'analyse collective à partir de situations concrètes de travail, favorisant le recul professionnel, l'ajustement des pratiques et la qualité des accompagnements. Animées par des formateurs-experts, les séances peuvent inclure des temps d'observation, d'échanges et d'apports méthodologiques ciblés, définis en fonction des besoins de l'établissement.

La supervision s'inscrit dans une démarche globale de développement des compétences et de qualité des accompagnements.

3. Format et organisation des formations

Toutes les formations du catalogue proposées en inter-établissements sont aussi déclinables en intra établissement :

- **En inter**, la formation favorise la communication des pratiques professionnelles entre participants de divers horizons. Toutes les sessions sont dispensées à Strasbourg, Cernay ou Colmar,
- **En intra**, les sessions, organisées à la demande des établissements, sont adaptées au contexte et aux besoins de la structure. La formation dispensée dans l'établissement contribue au développement des compétences individuelles et collectives.

En complément des formations inter-établissements et intra-établissement, l'organisme de formation peut également concevoir des formations sur mesure, élaborées en lien avec les établissements afin de répondre à des besoins spécifiques.

Fonctionnement pédagogique

1. Une équipe de formateur qualifiée

L'équipe pédagogique est constituée de formateurs confirmés et reconnus et se développe d'année en année.

En effet, Adèle de Glaubitz Formation s'appuie sur une équipe de formateurs aux profils variés. Certains d'entre eux sont des professionnels de l'Association qui ont développé des compétences très spécialisées par une longue expérience sur le terrain. L'organisme travaille aussi avec des professionnels-formateurs, Com'Signes Grand Est, le centre ressources holistique en santé (CeRHes), 123 Montessori, Association Une Souris Verte, ainsi que des partenaires reconnus pour leurs compétences et expériences.

Les formateurs privilégient tout au long de la formation une pédagogie réflexive sur des situations réelles issues de l'expérience des participants, ainsi qu'une analyse critique et constructive des pratiques réalisées, par rapport à la pratique attendue. Des situations interrogeant les bonnes pratiques sont repérées ; des objectifs et des actions d'amélioration sont proposés dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

Adèle de Glaubitz formation privilégie les formations en présentiel (vous assistez à chaque action de formation), mais un format en distanciel peut également être proposé si le programme de formation le permet.

Nous nous engageons notamment à mobiliser et coordonner différents intervenants (internes et externes) experts et aptes à construire des programmes de formation adaptés aux attentes du client et aux besoins des stagiaires.

Liste des formateurs en Annexe

2. Moyens pédagogiques et outils mobilisés

Les outils pédagogiques :

- Projection de supports (Powerpoint, films),
- Documents papier,
- Utilisation d'un paper board ou tableau interactif,
- Utilisation de l'espace (mises en situation, jeux de rôles, échanges, ateliers...),
- Utilisation d'applications, supports numériques,
- Utilisation de matériel spécifique à la thématique de la formation (matériel Snoezelen...).

Le formateur est aussi un « animateur » qui veille au bon équilibre du groupe.

Mise à disposition de ressources pédagogiques : des outils pédagogiques pourront être mis à disposition des stagiaires, nécessaires à l'appréhension du contenu de la session (supports de cours, fiches pratiques, ressources pédagogiques ...).

3. Modalités d'accompagnement

En présentiel & distanciel : notre offre de formation est majoritairement proposée en présentiel. Toutefois, certains programmes peuvent également être suivis en distanciel. Dans ce cas, un lien Microsoft Teams est transmis aux participants souhaitant assister à la formation à distance.

Les formations en présentiel se déroulent, selon les modalités retenues, dans les locaux des établissements clients dans le cadre de formations intra-établissement, ou dans les locaux de l'organisme de formation ou de ses partenaires pour les formations inter-établissements.

Ces modalités d'accompagnement visent à proposer des formations au plus près des réalités professionnelles, en tenant compte des besoins des établissements et des contextes d'intervention.

Cadre réglementaire et qualité

1. Champ réglementaire de la formation professionnelle

La formation professionnelle tout au long de la vie comporte une formation initiale, notamment l'apprentissage, et des formations ultérieures qui constituent la formation professionnelle des adultes déjà engagés dans la vie active ou qui s'y engagent. (Article L.6 111-1 du Code du Travail).

A ce titre, est considérée comme prestataire de formation toute personne physique ou morale qui dispense les actions de développement des compétences mentionnées à l'article L. 6 313-1 du Code du travail en application de conventions ou contrats.

Il s'agit des actions de formation, des bilans de compétences, des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience et des actions de formation par apprentissage.

2. Contenu de nos actions de formation

Tous nos programmes de formation sont détaillés de la manière suivante :

- Contexte,
- Objectifs,
- Programme détaillé/jour,
- Prérequis,
- Public concerné,
- Nom de l'intervenant,
- Moyens pédagogiques,
- Durée en jours et nombre d'heures,
- Lieu, date de la formation et prix de la formation (en €).

Si des prérequis sont exigés pour certaines de nos formations, ils sont également indiqués dans le programme.

Nous vous invitons à vous reporter au programme de votre formation qui vous a été remis avec la convocation ou en entrée de formation.

3. Prévention de rupture de parcours

Dans certains cas, il s'avère nécessaire d'accompagner les stagiaires les plus fragiles, pendant leur formation, afin de prévenir les décrochages. C'est une démarche de médiation entre le stagiaire et l'organisme de formation.

La fiche d'accompagnement permet d'identifier les difficultés d'un stagiaire, de définir une personne référente, et de pouvoir identifier une solution interne.

L'abandon est mis en corrélation avec l'identification des besoins en amont de la formation par le questionnaire d'entrée en formation et la fiche d'accompagnement ; l'engagement des stagiaires est une priorité.

Nous adaptons la pédagogie et favorisons la bienveillance lors de nos formations.

Toutefois, si l'intervenant détecte des situations de rupture de parcours, nous mettrons en œuvre un diagnostic et un accompagnement détaillés dans notre procédure de gestion des abandons.

Toutes les actions mises en œuvre se feront en concertation avec le stagiaire et sa direction de façon à pouvoir échanger sur des points personnels/professionnels à prendre en considération pour une prise en compte correcte et concertée.

4. Suivi des actions de formation

Toutes nos actions de formation font l'objet d'un suivi tout au long de leur réalisation par le biais de questionnaires diffusés en amont et à la fin de la formation, dédiés au recensement des impressions, besoins et ressentis des stagiaires.

5. Evaluations

Nous nous appliquons à évaluer nos formations en cours et en fin de prestation :

- **Evaluation de l'adéquation de la formation**, avec les capacités et besoins du stagiaires : le questionnaire d'entrée en formation permet de valider cette adéquation,
- **Evaluation réalisée au cours de la formation**, et permettant de s'assurer de la compréhension des sujets abordés et de l'acquisition des compétences, notamment par les quizz avant et après les formations.
- **Evaluation de la satisfaction du stagiaire (évaluation à chaud)**, évaluation de la qualité du formateur ou de l'organisme de formation sur la pédagogie, outils utilisés, conditions matérielles, réponse aux attentes, ou supports de formation...,
- **Evaluation de la satisfaction du formateur**, dynamique du groupe, conditions matérielles, organisation et déroulement de la session,
- **Evaluation à froid**, réalisée auprès du client, quelques mois après la formation (4 à 6 mois) afin d'évaluer la mise en application des apports de la formation, par les stagiaires, au sein de leur établissement.

Les supports de formation sont individuels et accessibles sur votre plateforme, ou remis par le formateur, selon le cas au début, en cours, ou à la fin de la formation.

Si vous le souhaitez, nous pouvons à l'issue de la formation vous en adresser une copie numérique sur demande.

6. Attestation de suivi de formation

A l'issue de l'action de formation, l'organisme de formation fournira au stagiaire tout document reconnaissant la réalisation de l'action de formation prévue par la convention ou le contrat (Article D. 6353-1 du Code du travail).

Il vous sera délivré une attestation de suivi de formation correspondant au suivi effectif de la totalité de l'action concernée, qui sera adressée à votre employeur accompagnée de la facture et de la feuille d'émargement.

Si la totalité des heures de l'action de formation n'a pas été suivie par le stagiaire, cela sera précisé sur l'attestation de suivi de formation.

Informations pratiques

Les convocations envoyées par Email, préciseront le lieu et l'heure de votre accueil en formation.

Pour toute question préalable, n'hésitez pas à prendre attache avec votre contact :

Pascale Meddah

formation@glaubitz.fr

Tel. 03 88 21 10 40

En cas d'impossibilité d'assister à la formation, informez impérativement par téléphone ou par mail le contact mentionné sur la convocation et qui figure également ci-dessus.

En cas de problématique horaire, merci de prévenir le formateur, si possible avant la formation en vous référant aux coordonnées indiquées sur la convocation.

1. Lieux et logistique des formations

Nos formations se déroulent :

- **En intra-établissement** : dans les locaux de nos clients (le règlement intérieur de l'entreprise sera applicable),
- **En inter-établissements** : dans nos locaux ou ceux de nos partenaires (le règlement intérieur de la structure d'accueil sera en vigueur).

Le formateur veille à ce que les stagiaires puissent disposer d'un espace pour : assister à la formation, prendre des notes, réaliser des pauses (présence de boissons et de toilettes).
Le formateur est à la disposition des stagiaires pour améliorer le confort de tous.

Si la formation est organisée sur une durée programmée supérieure à une demi-journée, les possibilités et modalités de restauration vous seront communiquées en début de formation.
Les horaires des sessions de formation sont en règle générale de 9h à 17h, soit 7h/jour (sauf demande particulière). L'accueil des stagiaires débute 15 mn avant le début de la session.
Merci de vous y conformer afin de permettre aux formateurs de débiter à l'heure. Il veillera au respect des horaires de formation et des pauses.



Les différents lieux de formation inter-établissements sont les suivants :

Bas-Rhin :

> Association Adèle de Glaubitz

76 Avenue du Neuhof 67 100 Strasbourg

Tél : 03 88 21 10 40

Située à 2 min de l'arrêt Rodolphe Reuss, Tram C

> Site du Neuhof

80 Avenue du Neuhof 67 100 Strasbourg

Tél : 03 88 65 80 00

Situé à 2 min de l'arrêt Rodolphe Reuss, Tram C

Haut-Rhin :

> Institut Saint-André

43 route d'Aspach 68 700 Cernay

Tél : 03 89 75 30 00

Situé à 7 min en voiture de la gare de Cernay

> Institut Saint-Joseph

1 chemin de Sainte-Croix 68 000 Colmar

Tél : 03 89 20 12 60

Situé à 10 min de la gare de Colmar, Bus arrêt Michelet ligne 4

2. Les modalités du distanciel

Lorsque le programme de formation le permet, certaines actions de formation peuvent être proposées en distanciel.

Les formations à distance sont réalisées à l'aide de l'outil Microsoft Teams. Un lien de connexion est transmis aux stagiaires en amont de la session. Les participants doivent disposer d'un équipement informatique adapté (ordinateur, connexion internet stable, caméra et microphone) et d'un environnement permettant de suivre la formation dans de bonnes conditions.

La participation active des stagiaires est requise tout au long de la formation. Les modalités de présence et d'émargement sont précisées en début de session. Le formateur veille au bon déroulement de la formation et reste disponible en cas de difficulté technique.

Les règles de confidentialité et de respect du cadre de la formation s'appliquent également aux sessions en distanciel. L'enregistrement des sessions n'est pas autorisé, sauf accord préalable de l'organisme de formation.

3. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour les personnes en situation de handicap, les locaux de nos différents lieux de formation répondent aux normes d'accessibilité, leur permettant de circuler, d'accéder aux équipements, de se repérer, de communiquer et de bénéficier des prestations. Adèle de Glaubitz Formation mettra tout en œuvre afin que chaque personne, selon son handicap, puisse suivre les sessions de formation dans de bonnes conditions.

Pour la gestion des particularités liées à la situation de handicap, nous mettons à votre disposition **un Référent Handicap** pour prendre en compte toutes les modalités nécessaires à la réalisation de formations pour nos stagiaires concernés.

Coordonnées du Référent Handicap :

Pascale Meddah

formation@glaubitz.fr

Tel. : 03 88 21 10 40

Données administratives et contacts

L'organisme « Adèle de Glaubitz Formation » est enregistré sous le numéro d'activité 42 67 04521 67
N° Siret : 384 493 284 00374

Code NAF : 8710B

Adresse principale : 76 avenue du Neuhof – 67100 Strasbourg

Certifié Qualiopi depuis novembre 2021 au titre de la catégorie d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION

Le Comité de direction est composé de :

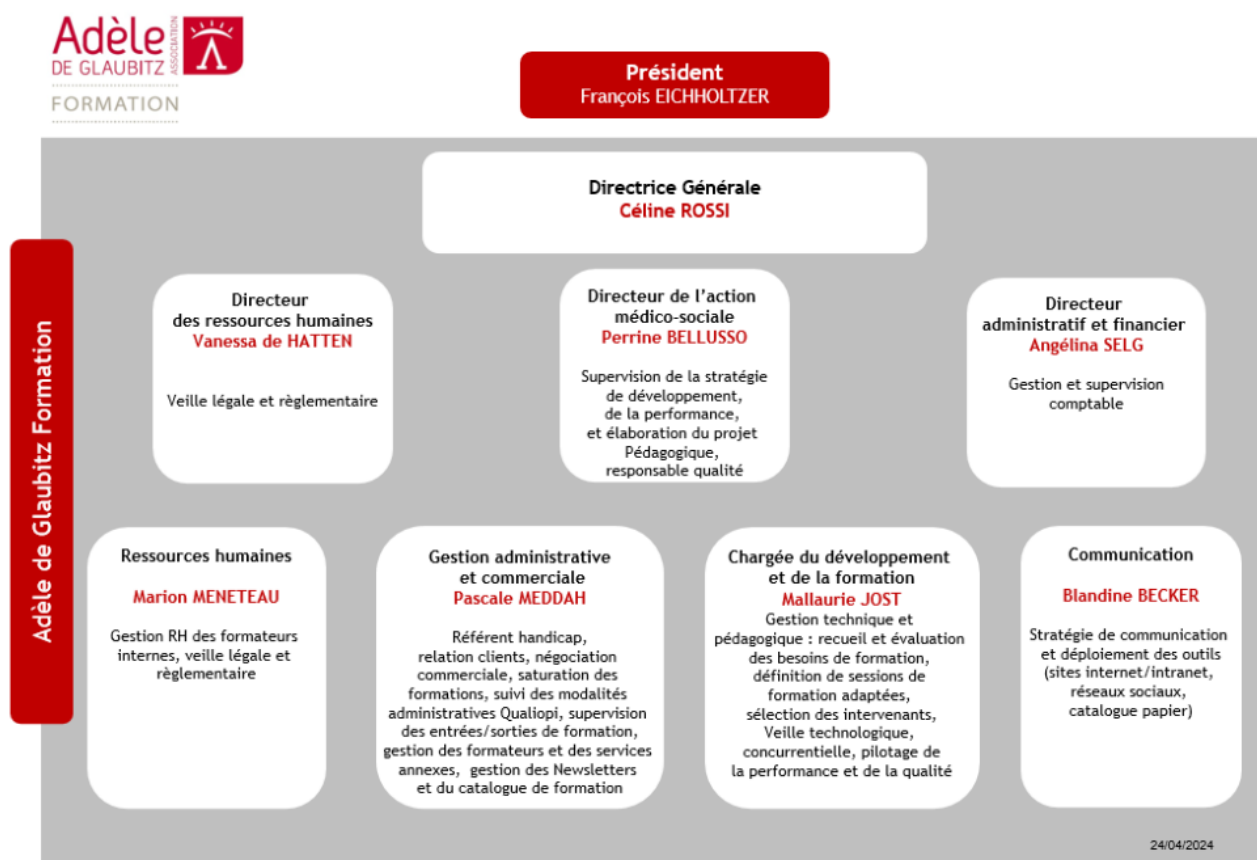
- Céline Rossi, Directrice Générale
- Perrine Bellusso, Directrice de l'action médico-sociale
- Angelina Selg, Directeur administratif et financier
- Vanessa de Hatten, Directrice des ressources humaines
- Pascale Meddah, Cadre administrative, référente handicap
- Mallaurie Jost, Chargée de développement de l'action sociale et médico-sociale

Contact :

Adèle de Glaubitz Formation

Email : formation@glaubitz.fr

Tél. : 03 88 21 10 40



Règlement intérieur/Attitude du stagiaire

Tout stagiaire participant à une action de formation délivrée par notre organisme, doit se soumettre aux règles de santé et de sécurité en vigueur. Il doit veiller à respecter toutes les directives affichées en matière d'évacuation et de déroulement des formations :

- Respect de l'intervenant (verbal et physique),
- Respect des autres stagiaires (verbal et physique),
- Respect du matériel et du mobilier mis à sa disposition,
- Respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité, notamment dans les locaux communs à tous les stagiaires.

Par respect pour chacun, nous demandons aux stagiaires d'observer une attitude ouverte, tolérante et professionnelle.

Mesures prises en cas de non-respect du règlement intérieur par le stagiaire

Toute transgression du règlement intérieur par le stagiaire (attitude attendue vis-à-vis des intervenants et des stagiaires ou du matériel) sera reprise par le formateur. En fonction de l'évolution de l'attitude du stagiaire, d'autres mesures pourront être prises : exclusion temporaire ou définitive de l'action de formation, entretien avec la direction de l'organisme de formation, et information auprès de l'employeur.



Nous rappelons également que les téléphones portables doivent être éteints, et les ordinateurs portables utilisés uniquement en rapport avec la formation, par respect pour votre formateur. Les pauses doivent vous permettre de gérer les éventuelles « urgences » professionnelles ou personnelles.

Horaires - Absence et retards

Les horaires des formations sont fixés par le responsable de l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur les convocations. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires de stage.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de remplir ou signer obligatoirement et régulièrement, au fur et à mesure du déroulement de l'action, la feuille d'émargement, et en fin de stage l'enquête de satisfaction.

Consignes incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de manière à être connus de tous les stagiaires.

Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident au formateur qui en informe le responsable de l'organisme de formation, ainsi que le responsable de l'établissement d'accueil.

Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature, apportés par les stagiaires dans son enceinte (salle de cours, ateliers, locaux administratifs, parcs de stationnement, vestiaire...).

Charte de non-divulgence des supports de cours

Une charte d'utilisation des documents transmis dans le cadre d'une formation dispensée par l'organisme de formation Adèle de Glaubitz, est jointe à la convocation envoyée à tous les participants ; ils s'engagent à la lire avant le début de la formation et à la respecter.

Protection de vos données

Adèle de Glaubitz Formation s'engage à respecter et mettre en œuvre la réglementation en vigueur concernant la protection des données personnelles (loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, loi « Informatique et Libertés » pour l'adapter aux dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD), applicable partout en Europe depuis le 25 mai 2018).

En cas de dommage matériel ou moral lié à la violation du RGPD, vous disposez d'un droit de recours. Vous pouvez déposer une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et libertés (CNIL) ou introduire une action collective en faisant notamment appel aux associations nationales agréées de défense des consommateurs.

Les informations demandées, sous quelque forme que ce soit, par un organisme de formation au candidat à une action telle que définie à l'article L. 6313-1, à un stagiaire ou à un apprenti ne peuvent avoir comme finalité que d'apprécier son aptitude à suivre l'action de formation, qu'elle soit sollicitée, proposée ou poursuivie.

Ces informations doivent présenter un lien direct et nécessaire avec l'action de formation et il doit y être répondu de bonne foi.

Liste des formateurs

Justine Amevo, Ergothérapeute, spécialisée en intégration sensorielle et dans les troubles alimentaires pédiatriques

Charline Artaud, Psychomotricienne, Institut Saint-André, Association Adèle de Glaubitz

Anne Baumert, Enseignante, Institut Saint-Joseph, Association Adèle de Glaubitz

Nastasia Blaise, Psychologue et formatrice spécialisée en autisme

Lucas Borza, psychologue clinicien spécialisé en TCC, chargée d'enseignement à la faculté de psychologie de Strasbourg

Yves Bouffort, éducateur spécialisé, formateur

Christelle Branca, Psychomotricienne

Judicaëlle Brioir, Directrice de l'association Une Souris Verte, éducatrice de jeunes enfants et art-thérapeute

Blandine Bruyet, Psychomotricienne, formatrice certifiée en stimulation basale, Association groupe Stimulation Basale Francophone

Dr Stéphane Carnein, Praticien Hospitalier chef de pôle, Gériatre au CDRS (Colmar)

Brigitte Cartier-Nelles, Psychologue, TEACCH Certified Advanced Consultant / TEACCH Program, NC, E.U.

Com'Signes Grand Est

Karelle Coquière, Ergothérapeute au CAMPS APF France handicap 68

Nadine Cotton, Psychologue de la prévention et promotion de la santé, Association Francophone d'Éducation et de Promotion à la Santé (AFEPS)

François Crochon, Sexologue clinicien, directeur du CeRHes

Emmanuelle Decker, Docteure en Psychologie, Psychologue, Sophrologue, spécialisée dans les interventions basées sur la pleine conscience-Mindfulness et les champs de l'intelligence émotionnelle, spécialisée en dynamique des capacités humaines et conduits de santé

Christophe Dégardin, Juriste en association des secteurs social et médico-social depuis 1994, Consultant formateur indépendant, Accompagnateur VAE

Sandrine Eifermann Soutarson, Orthopédagogue, formatrice en accessibilité de la communication

Natacha Eté, Formatrice, salariée du secteur médico-social, militante associative et personne autiste

Gilbert Fabre, Consultant, ancien membre d'équipe de direction et direction général, Master2 en Gestion et Master 2 en Management par la qualité

Mathieu Foehrenbach, Agent technique, formateur sécurité, Institut Saint-André, Association Adèle de Glaubitz

Christine Hoffmann, Orthoptiste basse-vision, DU « Techniques de compensation du handicap visuel », Centre Louis Braille pour jeunes déficients visuels, Association Adèle de Glaubitz

Jennifer Ilg, Psychologue spécialisée en TCC, exerçant en institution et en libéral auprès des personnes ayant un TSA

Jean-Sébastien Ineich, Moniteur éducateur, DEUST APSA, thérapeute avec le cheval, Institut Saint-André, Association Adèle de Glaubitz

Philippe Jakob, Ancien Directeur général de l'Association Adèle de Glaubitz

Lucie Janssen, Orthophoniste au Service de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent des HUS et au Dasca, Site du Neuhof, Association Adèle de Glaubitz

Catherine Karr, Psychologue-psychothérapeute, superviseur/formatrice, spécialisée dans l'accompagnement des TSA et certifiée en ESDM

Marion Kern, Psychologue, clinicienne du développement

Esther Loré, formatrice accréditée PSSM

Émilie Lothaire, Psychologue en analyse appliquée du comportement

Marguy Majeres, Ergothérapeute graduée, praticienne certifiée TEACCH

Tamara Mathis, Neuropsychologue

Colette Mauri, Psychologue clinicienne, Docteure en psychopathologie

Sébastien Marie, Ancien directeur d'établissement, formateur-consultant dans le management, la communication et la gestion du stress et instructeur de méditation de pleine conscience (MBSR) certifié par l'Université Libre de Bruxelles

Arnaud Moeglin, Psychologue clinicien du développement

Dr Ayman Murad, Psychiatre

Brigitte Nodin, Éducatrice spécialisée de jeunes enfants, Hôpitaux de jour aux HUS, coordinatrice avec les différentes écoles de la ville

Martine Nuss, Educatrice spécialisée, cheffe de service, Institut Saint-Charles

Pierre Orion, Masseur-kinésithérapeute DE, DU de formateur en manutention de PMR, Site du Neuhof, Association Adèle de Glaubitz

Fabrice Pastor, Neuropsychologue, formateur, conférencier, auteur, créateur de contenu scientifique

Marina Pic, Educatrice spécialisée

Denis Reymann, Certificat de Qualification professionnelle Moniteur d'Art Martiaux option judo/jujitsu, Ceinture noire 2ème Dan judo, Coordonnateur, Chef de service à la Maison d'Enfants Alphonse Oberlé

Marie-José Ribeiro, Conceptrice et transcriptrice de documents FALC, formatrice Accessibilité, co-fondatrice d'Accessi'Com (agence labellisée « Marque FALC »)

Kévin Rummel, Psychologue clinicien du développement au CDRS (Colmar)

Jade Ruolt, Psychologue du développement exerçant en ESAT

Dr Laure Schmitt, Praticien Hospitalier – DIU en Soins Palliatifs et accompagnement

Pierre Schmitt, Association Tôt ou t'art

Claire Schmitt Moeglin, Psychologue clinicienne du développement

Marie Simon, Intervenante familles, Equipe mobile TDL, Site du Neuhof, Association Adèle de Glaubitz

Bernard Thomas, Secrétaire EFAPPE épilepsies sévères et directeur général EPIPAIR formation

Marie Thomas, Docteur en psychologie, psychologue spécialisée en TND et TCC

Françoise Thomas-Viaettes, Expert EFAPPE épilepsies sévères, présidente du Conseil d'Orientation du FAM pour épileptiques sévères les 4 Jardins

Claude Volkmar, Psychologue clinicien en Protection de l'Enfance durant 20 ans, sociologue des organisations

Élodie Waldmann, Psychologue, formatrice certifiée en TED, Centre de Ressources Autisme, CHU Strasbourg et Dasca, Association Adèle de Glaubitz

Sheila Warembourg, Diplômée en Sexologie et Santé Publique, Faculté de Médecine Lariboisière, Paris

Eva Wenger, Éducatrice certifiée Montessori

Stéphanie Winkel, Infirmière

Liste susceptible d'être modifiée

Merci de lire et de prendre en compte ce livret d'accueil avant le début de la session, et...



Adèle de Glaubitz Formation

76 avenue du Neuhof

67100 STRASBOURG

Tél : 03 88 21 10 40

Mail : formation@glaubitz.fr